

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN SEGPA ET EREA

1. CADRE INSTITUTIONNEL

1.1. SEGPA et EREA

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des acquisitions du socle commun.

La SEGPA fait partie intégrante du collège. Elle est placée sous l'autorité du principal. Le directeur adjoint, chargé de la SEGPA, assure la direction pédagogique et la coordination générale avec le collège.

Dans le second degré, des enseignements généraux et professionnels adaptés sont également organisés et dispensés dans la plupart des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA). Leur mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale. La spécificité des EREA réside dans la prise en charge éducative par l'internat et l'offre de formation professionnelle qualifiante et diplômante dans le cadre de mises en réseaux (SEGPA, EREA, LP).

1.2. Orientation des élèves en SEGPA

L'orientation d'un élève vers une SEGPA doit être envisagée lorsque les difficultés rencontrées par l'élève demeurent telles qu'elles risquent de ne pas pouvoir être résolues par les autres dispositifs d'aide et de soutien.

Les élèves sont orientés en SEGPA et en EREA par la commission départementale d'orientation pour les enseignements adaptés avec l'accord de leurs parents. Cette commission examine les situations des élèves sur la proposition de l'établissement scolaire ou des parents.

1.3. Principes d'organisation pédagogique

La SEGPA doit faire acquérir aux élèves les savoirs et compétences nécessaires pour accéder à une formation qualifiante et diplômante au moins de niveau V.

1.3.1. Une prise en charge personnalisée des élèves

Les élèves auxquels est proposée une orientation en SEGPA sont en grande difficulté scolaire. Nombreux sont ceux qui vivent un sentiment d'échec et ont une image dévalorisée d'eux-mêmes. Une des missions essentielles des enseignants est donc de créer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant qui permettent à chaque élève de retrouver l'estime de soi et de renouer avec la réussite scolaire.

Il est nécessaire que les élèves de SEGPA trouvent chez ceux qui les encadrent de véritables interlocuteurs à la fois constants dans leurs exigences et disponibles pour les écouter et les aider à s'exprimer. Dans cet esprit, il conviendra d'accorder une attention particulière au traitement éducatif du respect des règles.

1.3.2. Un processus d'enseignement dynamique et adapté

L'adaptation des enseignements dispensés aux élèves passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques. Cette adaptation favorise les pratiques de différenciation et d'individualisation pédagogique.

Des pratiques de projet sont mises en œuvre tout au long de la scolarité. Leur réalisation ne doit pas être conçue comme une fin en soi, mais comme un moyen d'inscrire les objectifs d'apprentissage définis par les programmes dans des dynamiques qui rendent les élèves acteurs de leur formation.

1.4. L'acquisition du socle commun

L'acquisition des connaissances et compétences du socle commun est un objectif de la scolarité obligatoire, commun à tous les élèves. En SEGPA, il s'agira de conduire les élèves à acquérir le plus grand nombre de compétences du socle commun, les acquis du collège pouvant éventuellement être complétés au cours de la formation professionnelle. La fin du cursus en SEGPA est validée par le CFG (certificat de formation générale).

1.4.1. Les outils de suivi et de validation du parcours

La validation des compétences du socle commun, attendues en fin de scolarité obligatoire, est progressive. Elle est enregistrée dans le livret personnel de compétences.

Les enseignants trouveront des repères utiles dans les grilles de référence élaborées pour l'évaluation de la maîtrise du socle commun.

Cette évaluation, qui n'est pas uniquement certificative, doit être mise au service des apprentissages. Elle permet aux enseignants de faire le point avec l'élève sur ses progrès, et de lui fixer, en le responsabilisant, de nouveaux objectifs. Ainsi, progressivement l'élève prend conscience de ce qu'il connaît et de ce qu'il sait faire ; il peut se projeter sur de nouvelles réussites.

Pour chaque élève, un bilan annuel, s'appuyant sur les renseignements fournis par le livret de connaissances et de compétences, ainsi que sur les résultats aux évaluations spécifiques du champ professionnel, est établi par le directeur de la SEGPA. Ce bilan annuel précise les éléments de réussite du parcours de l'élève et explicite le projet de formation et d'orientation de l'élève et sa faisabilité.

1.4.2. La pratique d'une langue vivante étrangère

L'horaire d'enseignement de la langue vivante en SEGPA est le même que pour les autres collégiens : 4 heures par semaine en 6^{ème} et 3 heures en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Dans la nouvelle architecture des apprentissages, définie par le socle commun de connaissances et de compétences, l'objectif à atteindre par les élèves de collège dans la pratique d'une langue vivante étrangère est la maîtrise du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières : compréhension de l'oral, expression orale en continu, expression orale en interaction, compréhension de l'écrit, expression écrite.

L'atteinte de cet objectif est facilitée par l'approche actionnelle induite par le CECRL : l'apprentissage de la langue doit être associé à la réalisation d'une tâche. En plaçant les élèves en situation d'acteurs, on rend plus visible la finalité des apprentissages, on donne un caractère concret aux objets d'apprentissage et, ainsi, on renforce l'intérêt et la motivation des élèves.

2. PROFILS D'ELEVES SCOLARISES EN SEGPA ET EREA

"Les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien et l'allongement des cycles. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et ils présentent a fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle des approfondissements.

Les SEGPA offrent une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés, fondée sur une analyse approfondie des potentialités et des lacunes de ces élèves. En revanche, elles n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française. De même, ces structures ne concernent pas les élèves qui peuvent tirer profit d'une mise à niveau grâce aux différents dispositifs d'aide et de soutien existant au collège." (BOEN n°32 du 7 septembre 2006)

Au-delà des difficultés scolaires, pour la grande majorité, les élèves accueillis ont des parcours familiaux et sociaux complexes. Ces conditions peuvent interférer dans les apprentissages et leur bon déroulement.

Il n'y a pas qu'un profil d'élève, comme il n'y a pas un seul et unique profil d'adolescent. Chez certains élèves il sera possible de constater :

- un déficit d'estime de soi ;
- des comportements changeants et instables : une alternance de réactions d'enthousiasme ou de passivité, des réactions de refus ou de contestation ;
- une attention et une motivation fluctuantes ;
- une difficulté à trouver du sens dans les activités scolaires ;
- des relations à fleur de peau avec les camarades de classe et/ou les adultes ;
- des difficultés à se maîtriser et à se conformer aux codes sociaux attendus à l'école ;
- un manque d'autonomie et de responsabilité dans les apprentissages qui peut entraîner soit une sur-sollicitation de l'enseignant, soit une passivité dans les situations de recherche ou les situations-problèmes.

Les adolescents scolarisés en SEGPA doivent apprendre ou ré-apprendre le métier d'élève. Ils ont toujours vécu l'échec scolaire et c'est le prisme de la représentation qu'ils ont de l'école et de l'enseignant : une source de déceptions et de déconvenues.

3. CLIMAT DE TRAVAIL

L'enseignement en SEGPA exige également une adaptation dans la prise en charge des élèves qui, bien qu'ils soient des élèves comme les autres, ont un besoin de constance et de repères plus accentué.

Le directeur de SEGPA et les enseignants spécialisés constituent des appuis essentiels pour vous aider à résoudre d'éventuels problèmes de discipline ou de gestion de classe. Ils pourront également vous donner des informations sur les difficultés particulières de certains élèves. La connaissance de ces informations facilitera la prise en charge de la classe.

3.1. Règles de vie de classe

L'ambiance de travail se détermine avant même l'entrée en classe qui doit s'effectuer selon des rituels établis afin de mettre les élèves en situation d'apprentissage et de fournir un cadre constant et rassurant.

La sensibilité de certains élèves peut générer quelques conflits qui doivent être réglés avant d'entrer en cours pour bien démarrer la séance. Il peut s'avérer nécessaire de prendre le temps en début d'heure de rappeler certaines règles de vie en classe. Ce rappel sera d'autant plus efficace que le professeur aura conduit les élèves à les formuler eux-mêmes. Cet échange se fera dans le calme.

Les élèves ne sortent leurs affaires que lorsqu'ils en ont vraiment besoin pour une activité. Ceci évitera toute déconcentration et autres jeux avec des fournitures non adaptées au cours de langue.

Compte tenu des spécificités comportementales de certains élèves, l'enseignant devra adapter son niveau de tolérance et prévoir, par exemple, des moments de déplacements "autorisés" qui seront intégrés dans le projet pédagogique : demander à un élève de venir au tableau, distribuer un document, présenter une saynète, mimer une activité, etc.

De même, le professeur pourra tolérer un certain niveau sonore lors des changements d'activités, des travaux en groupe ou lors des tâches manuelles à effectuer telles que le découpage, le collage et le coloriage, etc. En revanche, l'enseignant imposera le silence lorsqu'il donne des consignes, lorsque des élèves présentent un travail à l'oral ou pendant une évaluation.

Ces moments de "tolérance" cadrés et bien définis relèvent d'une stratégie de gestion de classe adaptée et participent d'un exercice de l'autorité plus susceptible de remporter l'adhésion des élèves de SEGPA.

Lorsque les élèves sont énervés ou agités, le professeur évitera de surenchérir et adoptera une attitude calme et posée. Un regard et le silence de la part du professeur seront souvent plus efficaces qu'un haussement de voix ou des cris qui ne feraient qu'amplifier les tensions. Quel que soit l'incident, la prise en charge sera plus efficace si le professeur réagit avec distance et sérénité.

Les élèves scolarisés en SEGPA ont particulièrement besoin de repères ; l'autorité de l'adulte et l'application de règles clairement établies en font partie. Compte tenu du profil des ces élèves, les règles de vie de classe doivent être souvent rappelées de façon à laisser aux élèves la possibilité de rectifier d'eux-mêmes leur comportement. Toute sanction doit être expliquée afin que l'élève puisse en comprendre la raison et le sens, et par conséquent l'accepter et progresser. Les sanctions doivent être conformes au règlement intérieur de l'établissement.

3.2. Modalités de travail

Comme dans tout cours de langue vivante, le professeur sera attentif à exposer les élèves le plus possible à la langue cible. C'est donc l'anglais qui sera utilisé comme langue de communication en classe.

Une adaptation des exigences de travail et de participation est nécessaire afin de mettre les élèves en confiance.

Certains élèves, qui manquent de confiance en eux et d'estime de soi, auront besoin de plus de temps pour prendre la parole. Aussi on évitera de solliciter un élève de manière appuyée. On fera plutôt appel à un volontaire. En revanche, il faudra canaliser les élèves "trop" volontaires qui ont tendance à monopoliser la parole. Le respect et l'écoute dus à chacun doivent être l'objet de rappels fermes aussi souvent que nécessaire.

Pour les travaux en binômes ou en groupes, le professeur aura pris soin de définir à l'avance les partenaires, afin d'éviter tout flottement de début d'activité qui peut s'avérer déstabilisateur pour les élèves les plus fragiles et pour la sérénité de l'activité.

Les travaux écrits doivent se dérouler dans le calme et le silence.

En raison des difficultés d'organisation de certains élèves, un cahier grand format constitue un choix plus adapté qu'un classeur. Le remplacement ou l'acquisition des fournitures scolaires peut demander du temps et poser des difficultés à certains élèves. Il est donc conseillé de prévoir dans la salle du matériel à prêter.

Pour ces mêmes raisons, en ce qui concerne le travail à la maison, l'enseignant devra adapter ses exigences au profil particulier de ses élèves.

3.3. Climat de réussite

Les élèves de SEGPA, fragilisés par leur parcours scolaire, ont tout particulièrement besoin d'être valorisés. Le professeur n'hésitera pas à féliciter ses élèves. Même pour une réussite partielle, on valorisera les efforts et la bonne volonté de façon à mettre les élèves en confiance.

4. DIDACTIQUE ADAPTEE

L'adaptation de l'enseignement de l'anglais en SEGPA repose essentiellement sur des manières d'enseigner susceptibles de tenir compte de certaines caractéristiques psychologiques et cognitives qui conditionnent les manières d'apprendre des élèves.

4.1. Donner du sens aux apprentissages

4.1.1. Annoncer les objectifs de la séance et faire un bilan avant la fin de la séance

Pour commencer la séance, le professeur rappellera les contenus de la séance précédente en différenciant activités et apprentissages. Il annoncera ensuite les objectifs et les modalités de travail de la séance du jour. Les différentes phases pourront être inscrites au tableau. Les connaissances visées seront présentées comme étant au service de la réalisation de la tâche. De même, à la fin de la séance, on établira un bilan qui permettra d'explicitier le lien entre les différentes activités et d'identifier les connaissances abordées.

4.1.2. Donner toute leur place aux contenus culturels

En SEGPA, comme dans toutes les classes, l'enseignement d'une langue ne saurait être dissocié de contenus culturels. Les contenus culturels doivent être partie intégrante de chaque séquence comme le stipulent les programmes du collège. De plus ils présentent l'avantage de motiver les élèves et de stimuler leur curiosité rendant ainsi la langue moins abstraite.

4.1.3. Intégrer les TICE

L'intégration des TICE permettra de varier aussi bien les supports utilisés en classe que les activités proposées aux élèves. Les TICE favorisent aussi leur autonomie. Elles contribuent parfois à "réconcilier" les élèves avec l'écrit.

4.1.4. S'inscrire dans une démarche actionnelle

La pédagogie de projet, qui permet aux élèves d'être acteurs d'un apprentissage rendu concret par la réalisation d'une tâche, est particulièrement adaptée au profil des élèves de SEGPA. Pour leur donner une vision claire de chaque nouvelle séquence, il est conseillé de leur fournir une fiche qui indique l'objectif à atteindre, la stratégie adoptée et la nature de la tâche finale qui sera évaluée. Les élèves auront ainsi le moyen de se repérer dans leur parcours d'apprentissage.

4.1.5. Annoncer les évaluations et en expliciter les objectifs et les critères

En milieu de séquence, il est souhaitable que les élèves prennent connaissance de la grille d'évaluation qui sera utilisée pour noter leur production (écrite ou orale). L'explication de cette grille et sa prise en main par les élèves permettront à ces derniers de se projeter plus sereinement dans la future évaluation de la tâche finale. Cette fiche devra montrer que les apprentissages sont au service de la réalisation d'une tâche de communication.

4.1.6. Etablir des liens avec les ateliers et les métiers

À partir du niveau quatrième, les élèves de SEGPA découvrent des métiers dans divers ateliers. L'apport de sens peut passer par des ponts thématiques entre le cours d'anglais et ces ateliers, ce qui peut être l'occasion de mettre en œuvre des projets interdisciplinaires. Ils sont toujours une grande source de motivation dans la mesure où ils mettent l'élève et son parcours au centre d'un dispositif d'apprentissage.

4.2. Mémorisation et abstraction

Les difficultés de compréhension et/ou de mémorisation des élèves de SEGPA peuvent être très importantes et sont souvent associées à un rejet de tout ce qui relève de l'abstrait. Par conséquent, il est conseillé de préférer les blocs lexicalisés aux énoncés qui relèvent d'une pratique raisonnée de la langue (surtout dans les classes du palier 1). L'acquisition des outils linguistiques passe par une pédagogie du contournement qui a pour but de mettre des savoir-faire et des savoir-dire "prêts à l'emploi" à la portée des élèves de façon progressive et dans des situations contextualisées.

Les difficultés de mémorisation de certains élèves peuvent présenter des obstacles aux apprentissages. Or, mémoire et apprentissage sont liés de façon inextricable. C'est la rupture entre la phase d'apprentissage et le rappel des informations apprises qui est souvent source de problème chez les élèves de SEGPA. En effet, ils peuvent éprouver des difficultés à établir un lien et à trouver du sens entre le travail d'hier et celui d'aujourd'hui ou entre deux activités qui se succèdent.

Il faut essayer de favoriser des processus de mémorisation qui permettent de fixer des connaissances par l'intermédiaire d'actions et de gestes concrets d'apprentissage dans lesquels l'élève est personnellement impliqué comme le mime, par exemple. Ces opérations de transfert s'avèrent plus efficaces que l'apprentissage par cœur.

Le professeur veillera donc à élaborer des séquences qui intègrent des paramètres facilitateurs de mémorisation :

- instaurer une ambiance de travail sécurisante, calme et positive car la mémoire fonctionne très mal en situation de stress ;
- demander régulièrement aux élèves le "pourquoi" de telle ou telle activité en lien avec l'objectif visé car la mémoire fonctionne mieux quand la finalité des différentes activités est clairement identifiée et souvent rappelée explicitement ;
- proposer des activités variées car le processus de mémorisation nécessite des pauses ;
- varier les approches et les démarches pédagogiques car il existe différentes formes de mémoire (visuelle, auditive, kinésique) et aucune d'entre elles ne doit être négligée dans les activités proposées.

4.3. Activités langagières

4.3.1. Compétences écrites

Les élèves de SEGPA rencontrent souvent des difficultés avec les compétences de l'écrit qui ne doivent pas être négligées pour autant. Pour la compréhension de l'écrit, on exposera les élèves à des documents simples d'accès tant dans la présentation que dans le contenu. On privilégiera les documents authentiques. Ces documents devront être adaptés à l'âge et aux centres d'intérêt des élèves. On évitera systématiquement les documents prévus pour des élèves scolarisés à l'école primaire.

L'expression écrite peut faire l'objet de tâches variées plus ou moins complexes et toujours contextualisées : la rédaction d'une carte postale, la rédaction d'une affiche qui signale la disparition d'un animal domestique, la rédaction d'un e-mail dans lequel on décrit à son correspondant la chambre qu'il occupera pendant son séjour en France, l'élaboration d'une brochure qui présente les différents apprentissages des ateliers SEGPA, par exemple.

La trace écrite doit donc rester brève, condensée et centrée sur l'essentiel. Elle constitue la mémoire du cours et servira ainsi d'outil pour les activités futures. Elle sera le lien entre le passé et le présent de l'élève. Le professeur prendra en compte la lenteur de certains élèves et n'hésitera pas à circuler dans les rangs pour assister certains d'entre eux dans la prise de notes.

4.3.2. Compétences orales

Comme les documents écrits, les documents proposés en compréhension de l'oral seront également adaptés à l'âge et aux centres d'intérêt des élèves. La compréhension du document doit s'inscrire dans le projet pédagogique. Le contenu thématique des documents sera donc en cohérence avec les objectifs visés pour la réalisation de la tâche. L'utilisation de documents vidéo facilitera la compréhension orale en raison des indices visuels et de la contextualisation qu'ils offrent. Les élèves devront être entraînés au repérage et à la construction de sens à partir des éléments repérés.

Les deux types d'expression orale, prise de parole en continu et interaction, feront régulièrement l'objet d'entraînements et d'évaluations intégrés dans le projet pédagogique. L'objectif premier est la communication dans la langue étrangère. Toute production, même modeste, sera valorisée. Le professeur pourra accepter que la production orale ne soit pas exactement conforme à ses attentes et qu'elle puisse être modifiée en fonction des problèmes rencontrés par les élèves durant la phase d'appropriation.

La mise en œuvre doit être extrêmement progressive et doit donner lieu à un entraînement précis sous la forme d'un emboîtement d'activités : d'abord les mots-clés, ensuite l'insertion de ces mots-clés dans des énoncés complets qui seront élaborés et construits en spirale avec des répétitions, reformulations et enrichissements, ce qui permettra d'éviter les phénomènes de lassitude. Lors de cette phase d'appropriation on sensibilisera les élèves à l'adoption des schémas intonatifs appropriés.

Le professeur s'intégrera aux activités et y participera en tant qu'acteur, se démarquant d'une posture magistrale : saynètes, chansons, sketches, enquêtes, quiz, etc. L'engagement du professeur aidera les élèves à lever leurs inhibitions et constituera un modèle aussi bien linguistique que pragmatique.

4.4. Evaluation

Toutes les stratégies décrites ci-dessus doivent aboutir à l'évaluation d'une tâche. Le parcours scolaire des élèves de SEGPA les a souvent confrontés à un sentiment d'échec. Il est donc nécessaire de présenter le moment de l'évaluation comme l'aboutissement naturel d'un apprentissage ciblé.

Pour être comprise par les élèves, la grille d'évaluation doit contenir des critères et indicateurs de performance qui font clairement référence à des compétences travaillées au cours de la séquence. Ces critères auront été donnés et expliqués aux élèves en amont de la tâche finale. Ils devront être énoncés dans un langage clair qui permettra aux élèves, en les lisant, de se situer par rapport à leurs acquis et leurs difficultés (*je suis capable de...*). Afin de compenser les difficultés plus prononcées de certains élèves, il est possible d'ajouter des critères qui bonifient des savoir-faire faciles à valoriser à condition qu'ils soient en phase avec le type de tâche à accomplir : compétences pragmatiques, transversales, autonomie, prise d'initiative, prise de risque, etc.

CONCLUSION

En SEGPA, comme dans toutes les classes, les élèves doivent être entraînés et évalués dans les cinq activités langagières au cours de l'année scolaire. Il n'est pas nécessaire de toutes les travailler dans une séquence. Le professeur privilégiera celles qui serviront le mieux le projet pédagogique dans le parcours vers la tâche finale.

Le professeur ne doit pas perdre de vue que, pour certains élèves, la fixation définitive d'un outil pourra prendre des semaines, des mois, voire des années. Ses attentes seront parfois contrariées et devront être sans cesse réajustées aux difficultés des élèves. C'est la clef d'une pédagogie adaptée et réussie dans une classe de SEGPA.